



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 20 octobre 2023

ALERTE CYCLONIQUE

Les mesures décidées pour protéger la population

À l'approche de la tempête tropicale Tammy reclassée en ouragan de catégorie 1 depuis ce matin à 11h00, le préfet a décidé en accord avec les collectivités de prendre les mesures de sécurité suivantes :

- l'annulation de tous les événements sportifs et culturels du week-end;
- l'interdiction de la baignade en mer et en rivière;
- l'interdiction d'accès aux plages;
- l'interdiction des randonnées pédestres et cyclistes.

Contact presse : Anna Gouttenoire 0690588059